

LCBFT : les risques en cas de non respect de la réglementation - CVCT01C

Code produit : CVCT01C

Niveau : Initiation

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.33

Tarif : 154,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Dirigeants, managers et collaborateurs souhaitant connaître les obligations liées à la lutte contre le blanchiment pour l'activité de courtage accessoire

Prérequis :

aucun

Objectif

- Retenir les responsabilités encourues en cas de non-respect de la réglementation sur la lutte contre le blanchiment

Programme de la formation

1. L'analyse des risques en assurance

2. Focus sur la fraude : fraude fiscale/fraude en assurances de personnes / fraude en assurance de dommages
3. Les déclarations de soupçon
 - Détection des dossiers concernés
 - Modalités et complétude des déclarations
 - Traitement par TRACFIN
4. Les risques et sanctions
 - Risque pénal
 - Risque disciplinaire
 - Risque d'image et de réputation

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation de cas pratiques
- Echanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.